

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 15 novembre 2021

**N° CP-2021-10-12-27**

**N° applicatif 2575**

### **12<sup>ème</sup> Commission**

Commission Centre Alsace et de l'équité territoriale

#### **Service instructeur**

Service habitat public et adapté

#### **Service consulté**

### **PDH 67 - PROPOSITION DE SUBVENTION AU CEP-CICAT POUR L'ANIMATION DU RESEAU DE DEMONSTRATEURS "INNOVATION POUR L'AUTONOMIE" AU TITRE DE 2021-2022**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission permanente d'attribuer une subvention de fonctionnement de 31 000 € au CEP-CICAT pour l'animation du réseau de démonstrateurs « Innovation pour l'autonomie » au titre de 2021-2022.

Le Centre d'Exposition Permanente CEP-CICAT est un Centre de Ressources, d'Information et de Conseil en Aides Techniques et Accessibilité, actif depuis 1987 sous le statut associatif. Le partenariat avec le Département du Bas-Rhin s'est développé à partir de 2008.

Le CEP-CICAT est un partenaire efficace et incontournable sur plusieurs projets :

- accélération du label 3A (Artisan Accessible d'Alsace) avec les Corporations – amplification de la mobilisation des artisans ;
- animation du Programme d'Intérêt Général Autonomie (PIG) ;
- information des Communes et des professionnels ;
- contribution forte à la feuille de route « silver développement », notamment au réseau d'experts silver développement : accompagnement de porteurs de projet (CEP-CICAT : membre de l'équipe projet resserré) ;
- développement du projet Diagnostic Accessibilité Autonomie Adaptation (D3A) visant à qualifier le niveau d'adaptation de l'offre et à développer une base de données de l'offre existante (logements sociaux), mise à disposition des bailleurs.

Dans le cadre de sa politique départementale, adoptée par délibération n° CD/2018/008 du 26 mars 2018, le Conseil départemental du Bas-Rhin a notamment validé, à travers l'objectif 3.2 visant à « développer et diversifier la palette d'offres résidentielles pour les seniors et les personnes en situation de handicap », la poursuite du partenariat avec le CEP-CICAT qui permet d'apporter une expertise opérationnelle pour l'aménagement des logements avec recherche de cofinancement auprès des bailleurs sociaux.

En complément, pour promouvoir l'accessibilité auprès des particuliers et des professionnels du secteur immobilier, le CEP-CICAT propose l'animation des sites du réseau de démonstrateurs « Innovation pour l'autonomie ». Cette animation a pour objectif de favoriser le rapprochement entre les entreprises qui innovent, les utilisateurs – particuliers et professionnels – et les prescripteurs potentiels via un réseau de sites.

Cette animation porte actuellement sur les sites suivants :

- **le parcours didactique du centre de ressources d'ECKBOLSHEIM** : espace d'exposition basé au siège du CEP à ECKBOLSHEIM permettant de présenter le matériel et les équipements et organisé sous forme d'îlots thématiques : mobilité « légère », pédiatrie, sanitaires, mobilité « lourde » et fauteuils mécaniques, mobilité « lourde » et fauteuils électriques, mobilité « moyenne » vélo, accès extérieur, domotique, aménagement du poste de travail, déficience sensorielle, espace nuit. Il présente également un appartement témoin dont les fonctions sont dédiées notamment aux équipements sans fils et permet l'apprentissage des usagers et la formation des aidants, des professionnels et des prescripteurs de solutions de maintien à domicile ;
- **le démonstrateur mobile « DIAMANTIC »**, module itinérant qui présente les principaux lieux de vie (espace sanitaire, espace nuit, espace bureau, espace cuisine, espace salon/salle à manger) et des équipements/matériels ainsi que des solutions domotiques envisageables dans le cas de la perte d'autonomie et permet de valoriser l'action de la Collectivité européenne d'Alsace au plus près des territoires ;

Il est également prévu que le CEP-CICAT appuie par son expertise les nouveaux résidents de la résidence seniors de Woerth dans l'appropriation des solutions domotiques mises à leur disposition mais ce volet n'a pas donné lieu à des activités en 2021.

En 2020-2021, compte-tenu des restrictions pesant sur l'organisation de manifestations, le DIAMANTIC a été mobilisé une seule fois pour le compte du Département de la Charente Maritime à la demande des services de la Collectivité européenne d'Alsace sur le site d'Eckbolsheim, en date du 25 juin 2021.

Le parcours didactique du centre de ressources a fait l'objet de visites de 356 personnes dont 107 demandes de particuliers et 249 professionnels, soit une baisse très significative d'environ 40%, due à la conjoncture sanitaire.

Des réticences des usagers pour se rendre dans des établissements en dehors de leur domicile ont été observées malgré l'adaptation du personnel du CEP-CICAT aux contraintes sanitaires pour les accueillir au mieux.

Depuis la rentrée sociale 2021, l'activité reprend un cours normal au niveau du parcours didactique du centre de ressources avec la programmation de plusieurs visites de groupes mais également la mobilisation du DIAMANTIC lors de prochaines manifestations dont le salon de l'immobilier de Haguenau.

Le partenariat avec le CICAT du Haut-Rhin sera développé en 2022, autour notamment de la mobilisation du DIAMANTIC, dans le cadre d'événements phares.

Le CEP-CICAT sollicite une aide de la Collectivité européenne d'Alsace pour l'animation du réseau de démonstrateurs.

C'est dans ce cadre qu'il est proposé à la Commission permanente de lui attribuer une subvention de fonctionnement de 31 000 € et d'approuver les termes du projet de convention de partenariat à conclure avec le CEP-CICAT.

La Commission Solidarité, habitat, insertion, économie sociale et solidaire et lutte contre la pauvreté a donné un avis favorable à l'attribution de cette subvention, lors de sa réunion du 29 octobre 2021.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- de poursuivre le partenariat entre la Collectivité européenne d'Alsace et le CEP-CICAT pour une durée d'un an ;
- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 31 000 € au CEP-CICAT pour sa mission d'animation du réseau de démonstrateurs (montant équivalent à 2020), selon les modalités de versement détaillées dans la convention jointe au présent rapport ;
- d'approuver les termes de la convention à conclure avec le CEP-CICAT figurant en annexe du présent rapport ;
- de m'autoriser à signer cette convention ;
- d'autoriser le prélèvement des crédits correspondant à l'adaptation du logement, soit 31 000 € sur le programme P037 - Opération 006 - Enveloppe 01 - chapitre 65 - fonction 552 - nature 65748, tranche P037O006T10 ;
- d'autoriser le versement d'un acompte de 24 800 € à la signature de la présente convention, par dérogation au règlement budgétaire et financier.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY